

Réseau de transition des vétérans
États financiers
31 décembre 2021



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs du Réseau de transition des vétérans,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Réseau de transition des vétérans (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vancouver, Colombie-Britannique

23 juin 2022

MNP SENCRL, s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Réseau de transition des vétérans

État de la situation financière

Au 31 décembre 2021

| | 2021 | 2020 |
|---|------------------|------------------|
| Actif | | |
| À court terme | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 2 724 514 | 830 290 |
| Titres négociables | 69 559 | 192 508 |
| Débiteurs | 2 973 | 63 688 |
| Charges payées d'avance et acomptes | 21 705 | 29 955 |
| | 2 818 751 | 1 116 441 |
| Actif incorporel | 1 446 | 1 446 |
| | 2 820 197 | 1 117 887 |
| Passif | | |
| À court terme | | |
| Créditeurs et charges à payer | 262 276 | 228 825 |
| Apports reportés (note 3) | 1 906 486 | 316 292 |
| | 2 168 762 | 545 117 |
| Engagements (note 4) | | 545 117 |
| Actif net | | |
| Actif net non affecté | 651 435 | 572 770 |
| | 2 820 197 | 1 117 887 |

Approuvé au nom du Conseil,

DocuSigned by:

 BC333DC26B1F4BA...
 Administrateur

Administrateur

Réseau de transition des vétérans

État des résultats et de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2021

| | 2021 | 2020 |
|---|------------------|------------------|
| Produits | | |
| Subventions | 1 023 239 | 1 186 004 |
| Dons | 388 005 | 442 233 |
| Produits du programme | 142 500 | 236 000 |
| Produits du programme de soutien aux Afghans (<i>note 3</i>) | 2 691 885 | – |
| Subventions publiques (<i>note 6</i>) | 179 458 | 218 221 |
| Autre | 2 172 | 934 |
| Gain sur la vente de titres négociables | 50 254 | – |
| | 4 477 513 | 2 083 392 |
| Charges | | |
| Prestation du programme de soutien aux Afghans | 2 691 885 | – |
| Prestation du programme | 1 278 914 | 981 851 |
| Salaires | 160 510 | 146 068 |
| Collecte de fonds | 123 595 | 99 228 |
| Marketing | 89 001 | 67 713 |
| Frais de bureau | 19 729 | 23 169 |
| Honoraires de comptabilité et d'audit | 18 980 | 18 468 |
| Assurances | 9 388 | 7 397 |
| Honoraires pour services professionnels | 5 295 | 15 247 |
| Frais et intérêts bancaires | 1 218 | 776 |
| Frais de déplacement | 405 | 253 |
| Perte latente (gain latent) à la réévaluation de titres négociables | (72) | 1 836 |
| | 4 398 848 | 1 362 006 |
| Excédent des produits sur les charges | 78 665 | 721 386 |
| Actif net non affecté (déficit) à l'ouverture de l'exercice | 572 770 | (148 616) |
| Actif net non affecté à la clôture de l'exercice | 651 435 | 572 770 |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Réseau de transition des vétérans
État des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 décembre 2021

| | 2021 | 2020 |
|---|------------------|-------------|
| <hr/> | | |
| Flux de trésorerie liés aux activités suivantes : | | |
| Activités de fonctionnement | | |
| Excédent des produits sur les charges | 78 665 | 721 386 |
| Perte latente (gain latent) à la réévaluation de titres négociables | (72) | 1 836 |
| Gain sur la vente de titres négociables | (50 254) | – |
| Variation nette des comptes du fonds de roulement hors trésorerie | | |
| Débiteurs | 60 715 | (58 268) |
| Charges payées d'avance et acomptes | 8 250 | 17 363 |
| Créditeurs et charges à payer | 33 451 | 115 299 |
| Apports reportés | 1 590 194 | 166 292 |
| | 1 720 949 | 963 908 |
| <hr/> | | |
| Activités d'investissement | | |
| Produit de la cession de titres négociables | 173 275 | – |
| Paiement de titres négociables | – | (194 344) |
| <hr/> | | |
| Augmentation de la trésorerie | 1 894 224 | 769 564 |
| Trésorerie à l'ouverture de l'exercice | 830 290 | 60 726 |
| <hr/> | | |
| Trésorerie à la clôture de l'exercice | 2 724 514 | 830 290 |
| <hr/> | | |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Réseau de transition des vétérans

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2021

1. Mission de l'Organisme

Le Réseau de transition des vétérans (l'« Organisme ») a été établi en mai 2012 en tant qu'organisme de bienfaisance enregistré sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. L'Organisme a pour mission de fournir des services collectifs rapides, efficaces et exhaustifs aux soldats pour les aider dans leur transition à la vie civile en leur donnant le meilleur accompagnement possible pour l'avenir.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et suivant les principales méthodes comptables ci-après :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les CPG encaissables.

Produits reportés

Les produits reportés se composent principalement de subventions de fonctionnement, de dons et d'apports qui ont été reçus, mais dont les services afférents n'ont pas tous été rendus.

Comptabilisation des produits

L'Organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits dans la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement sûre.

Les autres produits sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports de biens

Les apports de biens et de services sont comptabilisés dans les états financiers lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Organisme aurait été contraint de les acheter à défaut d'un apport. L'Organisme n'a comptabilisé aucun apport de biens et de services au cours de l'exercice considéré.

L'apport de temps par des bénévoles n'est pas comptabilisé en tant que charges étant donné qu'il est impossible d'en déterminer la valeur de manière raisonnable.

Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Organisme se composent de la trésorerie, des titres négociables, des débiteurs et des créditeurs.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur lorsque l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Ultérieurement, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments qui sont des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, lesquels sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge.

En ce qui concerne les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise dans l'état des résultats une perte de valeur, s'il y a lieu, lorsqu'il détermine qu'un changement défavorable important est survenu au cours de la période dans le calendrier prévu ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un placement précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle la reprise a lieu.

Réseau de transition des vétérans

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Actif incorporel

L'actif incorporel s'entend de la marque de commerce, qui a une durée de vie indéfinie. Les actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie sont comptabilisés au coût et sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir perdu de la valeur. Lorsque la valeur comptable d'un élément excède sa juste valeur, une moins-value d'un montant correspondant à l'excédent est comptabilisée dans l'état des résultats.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les normes comptables pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés dans les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les hypothèses sont utilisées pour estimer la possibilité de recouvrement des débiteurs. La direction revoit ses estimations annuellement pour tenir compte des plus récentes informations à sa disposition.

Aide gouvernementale

Les demandes d'aide présentées aux termes des divers programmes de subvention du gouvernement, comme la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »), la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (« SUCL ») et la subvention salariale temporaire de 10 % pour les employeurs, sont comptabilisées en tant que produits dans l'exercice au cours duquel les subventions sont reçues.

3. Apports reportés

Les apports reportés liés aux activités de fonctionnement comprennent les subventions reçues au cours de la période pour des périodes futures.

| | Solde à l'ouverture de l'exercice \$ | Apports reçus et à recevoir \$ | Comptabilisés en produits \$ | Solde à la clôture de l'exercice 2021 \$ |
|--|---|--------------------------------------|------------------------------------|--|
| La Patrie gravée sur le cœur | 35 000 | 190 344 | 197 842 | 27 502 |
| Anciens Combattants Canada | 200 000 | – | 200 000 | – |
| The Winnipeg Foundation | 37 592 | – | 37 592 | – |
| Centre d'excellence sur le trouble de stress post-traumatique | 26 000 | 35 000 | 47 200 | 13 800 |
| Centraide du Grand Montréal | 17 700 | – | 17 700 | – |
| Légion royale canadienne – Direction de l'Ontario | – | 29 000 | 23 000 | 6 000 |
| Légion royale canadienne – Direction du Manitoba/Nord-Ouest de l'Ontario | – | 19 800 | 6 600 | 13 200 |
| Fondation Aqueduct | – | 60 000 | – | 60 000 |
| London Drugs Foundation | – | 15 000 | – | 15 000 |
| Nickle Family Foundation | – | 4 000 | – | 4 000 |
| | 316 292 | 353 144 | 529 934 | 139 502 |

Réseau de transition des vétérans

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2021

3. Apports reportés (suite)

| | Solde à l'ouverture de l'exercice \$ | Apports reçus et à recevoir \$ | Comptabilisés en produits \$ | Solde à la clôture de l'exercice 2020 \$ |
|---|---|--------------------------------------|------------------------------------|--|
| Légion royale canadienne – Direction de l'Ontario | 60 000 | – | 60 000 | – |
| La Patrie gravée sur le cœur | 60 000 | 180 000 | 205 000 | 35 000 |
| Fondation Aqueduct | 30 000 | – | 30 000 | – |
| Anciens Combattants Canada | – | 200 000 | – | 200 000 |
| The Winnipeg Foundation | – | 37 592 | – | 37 592 |
| Centre d'excellence sur le trouble de stress post-traumatique | – | 65 000 | 39 000 | 26 000 |
| Centraide du Grand Montréal | – | 32 700 | 15 000 | 17 700 |
| | 150 000 | 515 292 | 349 000 | 316 292 |

Dans le cadre de la campagne pour les interprètes afghans, l'Organisme a reçu des dons totalisant 3 528 869 \$. Au cours de l'exercice, l'Organisme a comptabilisé en produits 2 691 885 \$ de ces dons reçus, ce qui a entraîné un solde des produits reportés de 1 766 984 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

4. Engagements

L'Organisme doit verser les loyers annuels minimaux suivants aux termes d'un contrat de location visant un local pour bureau :

| | |
|-------|---------|
| 2022 | 43 247 |
| 2023 | 43 247 |
| 2024 | 28 831 |
| Total | 115 325 |

5. Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Organisme l'exposent à divers risques d'ordre financier.

Risque de crédit

L'Organisme s'expose au risque de crédit par sa trésorerie et ses débiteurs à recevoir à titre d'apports de ses partenaires de financement. La trésorerie est détenue auprès d'une institution financière de renom. L'Organisme évalue ses débiteurs de façon continue.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre aux besoins en trésorerie ou de ne pouvoir régler les obligations à mesure qu'elles deviennent exigibles. Les créiteurs et charges à payer sont habituellement réglés dans les 30 jours.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison de variations dans les taux d'intérêt du marché. Les placements de l'Organisme dans des titres négociables l'exposent au risque de prix.

Réseau de transition des vétérans

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2021

6. Aide gouvernementale

En réponse aux répercussions économiques négatives de la COVID-19, le gouvernement du Canada a annoncé en avril 2020 divers programmes dans le cadre de son plan de relance économique, notamment la SSUC, la SUCL et la subvention salariale temporaire de 10 % pour les employeurs. La SSUC s'entend d'une subvention salariale accordée aux employeurs admissibles, sous réserve de certaines limites par employé, en fonction de certains critères, notamment la nécessité de prouver une baisse des revenus imputable à la COVID-19.

L'Organisme comptabilise la subvention à recevoir lorsqu'il a l'assurance raisonnable qu'il répondra aux critères d'admissibilité et qu'il touchera la subvention. L'Organisme a comptabilisé en tant que subventions publiques la SSUC et la SUCL qui sont comprises dans les produits pour la période.

L'Organisme a comptabilisé une SSUC de 168 904 \$ (204 817 \$ en 2020) dans les produits pour la période. Au 31 décembre 2021, l'Organisme a reçu une tranche de 168 904 \$ (189 481 \$ en 2020) de ce montant, la tranche restante de 0 \$ (15 336 \$ en 2020) étant comprise dans les débiteurs. De plus, l'Organisme a comptabilisé dans les produits une subvention salariale temporaire de 10 % pour les employeurs de 0 \$ (13 404 \$ en 2020) et une SUCL de 10 554 \$ (0 \$ en 2020), dont la totalité a été reçue à la clôture de l'exercice.

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.